



REFLEXION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SAINT PIERRE D'IRUBE-HIRIBURU

Saint Pierre d'Irube-Hiriburu, le 15 janvier 2018

La commission de réflexion sur les rythmes scolaires mise en place par la Commune de Saint Pierre d'Irube-Hiriburu s'est à nouveau réunie le mardi 9 janvier dernier pour prendre connaissance des réponses des parents d'élèves au sondage adressé en novembre 2017 sur les rythmes scolaires. Elle se félicite du fait que les parents aient massivement répondu à ce questionnaire et prend acte du souhait majoritairement exprimé par ceux-ci de revenir à la semaine de 4 jours (les résultats du sondage sont consultables sur le site internet de la commune). Ce souhait étant partagé par les enseignants, **la commission émet un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours**. Des conseils d'écoles extraordinaires sont prévus les mardi 23 et jeudi 25 janvier prochains dans les écoles d'Ourouspoure et de Basté Quiéta pour prendre officiellement une position. Ensuite, le Conseil Municipal délibérera sur le sujet pour entériner cette décision. A l'issue de ces votes, la position prise par la commune sera adressée à la Direction des services départementaux de l'Education nationale.

Néanmoins, cette question des rythmes ne se limite pas à l'organisation hebdomadaire du temps scolaire. Se pose également celle du **temps quotidien**. Après réflexion, **la commission souhaite proposer un réaménagement de celui-ci, dans l'intérêt des enfants**. Celui-ci consisterait à allonger la matinée de cours.

Concrètement, depuis la réforme de 2014, la journée de classe s'organise de la façon suivante :

Matin (du lundi au vendredi)	Après-midi (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
8h30 - 11h 30	13h30 – 15h45

Avec le changement proposé, la journée de classe s'organiserait de la façon suivante :

Matin (lundi, mardi, jeudi, vendredi)	Après-midi (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
8h30 - 12h	14h – 16h30

La commission y voit les avantages suivants :

- L'allongement de la matinée faciliterait les apprentissages, la grande majorité des chronobiologistes s'accordant pour dire que les élèves sont plus concentrés le matin.
- Les enseignants s'accordent à dire que le travail est plus facile à organiser et plus efficace avec l'après-midi raccourci.
- Davantage de parents auraient la possibilité de venir récupérer leur enfant à midi afin de lui permettre de déjeuner à la maison et ainsi de faire une réelle coupure dans la journée scolaire.

Consciente que l'allongement de la durée de la matinée entraînerait automatiquement un décalage des horaires de cantine (repas repoussé d'une demi-heure), la commission propose de permettre aux enfants qui le souhaiteront d'emmener une collation le matin (tenant compte des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'obésité et dont les modalités d'organisation sont à l'étude).

En revanche, ce réaménagement n'aurait strictement aucun impact sur le fonctionnement du service scolaire et du ramassage scolaire (les horaires de début et de fin d'école étant les mêmes).

Afin de statuer sur cette question de l'organisation quotidienne du temps scolaire lors des prochains conseils d'école extraordinaires, la commune souhaite connaître l'avis des parents. Pour cela, elle leur propose de répondre au très bref sondage ci-joint.

La commune précise enfin que dans un souci de cohérence communale l'organisation de la journée de classe devra être la même dans les deux groupes scolaires.

SONDAGE CONSULTATIF AUPRES DES PARENTS

La commune précise avant tout que ce sondage est consultatif dans le sens où l'avis des parents, s'il est indéniablement important, fait partie d'un ensemble concerté associant l'avis tout aussi important des enseignants, préalablement au positionnement de la municipalité en charge du soutien logistique et financier de l'école publique et des temps périscolaires.

▪ **Quelle est votre situation personnelle ?**

	Nombre d'enfants scolarisés	Ecole fréquentée	Classes fréquentées à la rentrée 2018/2019
Maternelle			
Elémentaire			

▪ **Quelle organisation quotidienne du temps scolaire souhaitez-vous voir mise en place ?**

- Matin 8h30-11h30 ; Après-midi 13h30-16h30
- Matin 8h30-12h00 ; Après-midi 14h00-16h30 (proposition de la commission)
- Je n'ai pas de réel avis, manquant de recul et/ou d'informations.

**Retour souhaité du questionnaire dans les écoles pour le
Vendredi 19 janvier 2018 au plus tard.**

Nous vous remercions de votre participation.

Le Maire,



Alain IRIART.